



Octobre 2009

EDITO

Sommaire :

- Edito : Ni privatisation, ni statu quo, l'Enseigne nettement engagée dans la bataille p.1
- Formation ESC : service gagnant de qui se moque-t-on ! p.2
- Des flots à la place des guichets : l'emploi et la santé trinquent p.2
- Mobilisation : La Réunion, Paris, votation citoyenne p.3
- Frais de déplacement : La Poste doit payer p.4
- Participation aux frais de transports de ses salariés : on est loin du compte n.4

Ni privatisation ni statu quo, l'Enseigne nettement engagée dans la bataille

Lors de la journée unitaire de grève et de manifestations du 22 septembre, le personnel de l'Enseigne s'est fortement mobilisé tant au niveau de l'encadrement et des forces de ventes qu'au niveau de la ligne guichet et du back office.

De nombreux bureaux sont restés clos ou ont fonctionné à minima comme à Dunkerque avec 64 % de grévistes, à Limoges RP avec 80% ou encore à Ruoms en Ardèche avec 95 %....

La semaine de votation citoyenne du 28 au 3 octobre contre la privatisation de La Poste et la journée unitaire d'action pour un travail décent ont également vu une forte participation du personnel désirent incontestablement donner une suite au 22.

Le gouvernement et La Poste encore un peu plus isolés

Cette participation démontre qu'un peu plus d'un an après le personnel reste toujours mobilisé et n'est ni rassuré ni convaincu par la communication acharnée du gouvernement et de la direction de La Poste.

En effet, la réalité quotidienne dans nos services, suppressions d'emplois du chef d'établissement à la ligne guichet en passant par les commerciaux, manque d'effectif, augmentation des objectifs, allongement des files d'attentes... nous rappelle systématiquement les conséquences des choix désastreux qui visent à accompagner la mise en place du projet. Et ce n'est pas l'annonce d'une baisse des coûts de 15 % à l'Enseigne qui nous contredira !

Ensemble, on peut et on va gagner un autre avenir pour La Poste et les postiers !

Lors de la rencontre du 13 octobre tous les organisations syndicales ont convenu d'une pétition commune des postiers adressé au gouvernement et d'une nouvelle phase de mobilisation exceptionnelle à la hauteur de l'enjeu durant la 3^{ème} semaine de novembre.

Non seulement le projet de privatisation doit être purement et simplement abandonné mais la direction de l'Enseigne doit répondre aux revendications portées par le personnel.

Aujourd'hui, c'est bien du contenu et de la finalité de notre travail que nous voulons parler et améliorer.

L'ensemble du personnel de l'Enseigne à un savoir et des compétences qui doivent être reconnus, utilisés et payés à leur juste valeur.

Poursuivons la mobilisation ,seule garante de notre victoire, au quotidien et à tous les niveaux

**Il y a de l'avenir
pour le service public postal
et les postiers.**





Formation ESC : service gagnant de qui se moque-t-on !

Une fois n'est pas coutume.

Alors que La Poste octroie de moins en moins de temps à la formation de son personnel en particulier sur les formations de base et globalement préfère les voir se former sur intranet entre deux usagers, elle réussit le tour de force d'envoyer ses agents deux jours en centre de formation y compris cet été pour appréhender leur nouvel espace de travail que seront les bureaux en îlots.

En réalité, ce n'est ni plus ni moins qu'une formation idéologique et infantilisante qui est dispensée. Tout d'abord, nos formateurs n'ont pas eu leur mot à dire, cette formation ayant été commandée en externe ; ils doivent se contenter de la dispenser, quelle reconnaissance de leurs compétences et de leur savoir faire !

Ensuite, participer à de la traduction de message codé digne d'un magazine de jeu pour enfant ou encore répondre à un questionnaire en équipe pour gagner de petites boîtes de pastilles à la menthe ne met guère non plus les agents stagiaires en émoi.

Enfin, le plus grave, bien sûr étant le contenu dispensé à savoir comment faire tourner un bureau avec toujours moins d'effectif tout en en faisant toujours plus sans la moindre compensation ni évolution de salaire et bien entendu en expliquant à l'utilisateur toutes les bonnes raisons de ne pas venir dans un bureau de poste et de passer soit par des automates soit par internet pour gagner du temps.

Voilà encore une belle formation qui démontre que quand l'entreprise veut dispenser des messages politiques, elle s'en donne les moyens tant en terme de temps qu'en terme financiers. Par contre, quand le personnel exige de réelles formations et les moyens de travailler dans de bonnes conditions, ce n'est jamais possible...au premier abord, heureusement l'action et la mobilisation de tous avec la CGT nous permet de changer la donne et d'imposer d'autres choix.

Des îlots à la place des guichets : l'emploi et la santé trinquent

Encore un processus qui est le copié collé de ce qui se passe à France Télécom, nos anciens collègues des PTT d'avant 1991.

Les îlots ont été créés afin de favoriser le contact avec la clientèle avec pour but final la vente et les objectifs chiffrés qui iront très probablement avec.

Dans le concept les guichetiers sont mobiles et vont accueillir le client qui passe devant les étals de produits. A La Rochelle par exemple, les produits « partenaires » hors LA POSTE sont mis en « tête de gondole », en pleine lumière, en évidence, les produits postaux sont presque cachés. Quand « le client » entre, il perçoit un magasin type « nouvelles galeries ».

Les îlots ne sont occupés par le personnel que pendant les périodes de la journée où le trafic mesuré est le plus important. Lorsque les collègues sont absents, le courrier recommandé et les paquets ne sont pas sécurisés. Ils sont à la disposition de tous, de chacun qui souhaite se servir. Pour la sécurité des fonds et sous caisses, comme dans les grandes surfaces, les collègues se promènent avec l'argent au sein du public, au minimum en début ou en fin de vacation. Les notions de sécurité du personnel, des fonds, du courrier et de confidentialité sont totalement occultées.

Au niveau de la santé au travail, l'ergonomie du poste est inexistante, les contorsions permanentes, les agents piétinent tout au long de la journée, le temps de pause n'est pas formalisé.

A l'avenir, c'est bien l'arrivée de pathologies liées à ces nouvelles configurations, stress lié aux objectifs et problèmes physiques, à fortiori au vu l'âge moyen des guichetiers

LA POSTE voudrait équiper ses îlots de transactions « chéops » manipulations de fonds, quid du risque d'agressions ! Ah que ne ferait-on pas pour vendre !

La CGT dénonce ce concept néfaste à la santé des salariés dont La Poste ne se sert que pour augmenter les ventes et supprimer des emplois en masse.

Seule une ligne guichet avec du personnel en nombre assurant toutes les opérations est garante de l'égalité de traitement.

mobilisation

Réunion : les forces de vente en action

Las de subir des pressions répétées, des menaces de licenciements, des levées d'habilitations, des dégradations importantes de leurs conditions de travail, le personnel GESCLI – COFI- COCLI du département de la Réunion a pris le temps de se réunir, se parler, se concerter avec la CGTR PTT et a décidé de l'action. Un préavis de grève illimité a été déposé le 22 septembre 2009. 54 agents sur 100 se sont mis en grève et ont manifesté 2 jours durant devant la direction, obligeant le DLP (si méprisant) à revoir son management, renier les propos de sa DAE qu'il considère abusifs, à reconsidérer les droits des commerciaux; à stopper les accompagnements surprises des moniteurs bancaires, à stopper les retraits d'habilitation; à prendre en compte les heures supplémentaires et à programmer une réunion en octobre avec toute la force de vente et les managers pour la remise à plat des relations.

Le personnel concerné sort uni et solidaire du mouvement qu'il a piloté en étroite collaboration avec la CGTR; 7 adhésions ont été réalisées avant et pendant le conflit...

Forte mobilisation des postiers, élus et usagers lors de la votation citoyenne

Lors de la semaine du 28 au 3 octobre, ce sont plus de 2 millions de personnes qui se sont prononcés contre la privatisation de La Poste, ce qui démontre une fois de plus l'attachement de tous au service public postal.

Nombreux étaient les militants CGT, les postiers présents cette semaine pour échanger avec les usagers et tenir des bureaux de vote.

C'est une nouvelle étape dans la mobilisation pour obtenir l'abandon pur et simple du projet, son retrait de l'ordre du jour du Sénat et de l'Assemblée Nationale et obtenir la tenue d'un débat public et d'un référendum sur l'avenir du service public postal.

Paris : une victoire très importante à Château Rouge

Au bout d'une grève longue d'une durée de 23 jours, le personnel de Château Rouge a fait reculer la Direction de Paris Nord. Le rapport de force et la solidarité sans faille dans la lutte ont payé : le DTELP a retiré ses projets Bienvenue à La Poste et OTT. Tous les emplois sont maintenus, les régimes de travail antérieurs sont rétablis, l'ouverture du samedi après-midi abandonnée. Alors, oui partout, sur tous les fronts, il faut y aller résolument ! Dans nos bureaux, discutons, décidons, mobilisons-nous au quotidien. Rien n'est inéluctable.

Château rouge s'est donné les moyens par sa détermination, sa bataille avec les usagers (2500 signatures sur la pétition usagers), 1000 tracts diffusés au métro, forte médiatisation (presse et télé), rassemblement devant le bureau, prise de parole avec Sénateur, conseiller de Paris, Adjoint au Maire du XVIIIème arrondissement, vœu déposé et voté à l'unanimité par le conseil d'arrondissement...

C'est bien la mobilisation de tous, postiers, élus et usagers qui ont permis cette belle victoire offrant ainsi de belles perspectives pour les luttes à venir.

Frais de Déplacements : La Poste doit payer !!!

Depuis la mise en place des terrains, les agents et cadres voient leurs déplacements se multiplier, sans pour autant que ces déplacements, **qui leurs sont imposés**, ne soient remboursés ! Les seuls remboursements prévus par les textes de la Poste : lorsque qu'un agent travaille la même journée dans deux bureaux différents, et là encore, seul un trajet aller -retour remboursé !

La CGT a exigé dès le début le remboursement de tous les frais de déplacement générés par les nouvelles organisations de La Poste. Les personnels n'ont pas à subir financièrement des distances supplémentaires du fait des nouvelles contraintes qui leur imposent de travailler sur plusieurs lieux de travail différents !

Les nombreuses luttes sur ces questions ont déjà permis des avancées :

Exemple en Franche Comté (dans le cadre de l'accord modulation, non signé par la CGT):

-remboursement sous forme de prime unique d'une somme représentant les déplacements supplémentaires aller retour sur 2 ans liés à toute réorganisation (sur le trajet domicile -travail)

-remboursement de tous les déplacements n'entrant pas dans l'organisation régulière et permanente d'un agent (c'est le cas des volants, ou de tout agent amené à changer de position de travail)

La Poste doit modifier ses textes et payer aux agents ce qui leur est dû !

La CGT demande le remboursement de tous les frais de déplacement supplémentaires générés du fait de Terrain. Elle invite les agents à faire des requêtes en ce sens, avec effet rétroactif à la date de mise en place de Terrain et des demandes de CAP-CCP si besoin est.



Participation de l'employeur aux frais de transports de ses salariés : on est loin du compte

La loi l'impose depuis le 1 janvier 09 à tout employeur, y compris à La Poste pour les salariés utilisant les transports en commun pour les trajets domicile - lieu de travail.

La Poste le prend en compte ...là où il y a des transports en commun ...

Et les autres ???

Ceux dont les horaires ne permettent pas l'utilisation des transports en commun ???

Ceux qui ne peuvent les utiliser ...faute d'existence et qui sont obligés de prendre leur véhicule personnel, avec les déplacements de plus en plus importants et non remboursés???


La CGT exige l'ouverture de négociations à La Poste sur cette question afin que l'ensemble des salariés ait une prise en charge de leurs frais de transport quelque soit le mode utilisé !

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

 (perso ou prof) Grade/ Classification :

Métier :

Service/Bureau (nom et adresse) :

